



Programme N2 SLALOM Haute-Vézère - Treignac 13 au 15 mai 2011

R1 : Stéphane PRADEAU

JA : André Thomas

Traceur :

Organisation : Comité départemental Corrèze

Avec le Comité Régional Limousin et la Station sport nature Vézère Monédières

Règlement

Règlement slalom 2011 de la FFCK

Pour participer à la N2 un compétiteur doit :

Être inscrit sur la liste N2 publiée par la FFCK

Être en possession de la pagaie verte eau vive minimum

Contrôle de tous les bateaux

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas d'accident matériel ou corporel

Jugement

3 à 12 inscrits 1 juge de porte formé non-compétiteur

13 inscrits et plus 2 juges de porte formés non-compétiteurs

Pénalités par juge manquant lors des confirmations (cf. règlement FFCK 2011)

Inscriptions

Via le site fédéral de la FFCK , rubrique eau vive, slalom

10 € par bateau de droit d'inscription, chèque à l'ordre de la FFCK

Caution dossards 50€ par club chèque à l'ordre du CDCK 19

Informations

Toutes informations complémentaires, hébergements, inscriptions ,accès... sur le site de la FFCK (rubrique slalom)

Programme prévisionnel

Vendredi 13 mai lâcher de 10h00 à 18h00

Toute la journée Navigation libre sous la responsabilité des clubs

Samedi 14 mai lâcher de 9h00 à 18h00

10h00 à 16h30 Navigation libre sous la responsabilité des clubs

16h00 à 17h00 Règlement des inscriptions, distribution des dossards par clubs

16h30 Fermeture et montage du bassin

16h45 Réunion des chefs d'équipe

17h45 Démonstration et validation du parcours

20h00 Pasta-party pour les compétiteurs (sur réservation préalable)

Dimanche 15 mai lâcher de 8h00 à 16h00

8h45 Réunion des juges

9h15 Départ des ouvriers

10h00 Départ Groupe 1 (C1H ; K1D ; C2H, C2 M) Manche 1 et 2

13h00 Départ Groupe 2 (C1D ; K1H ; C2D) Manche 1 et 2

16h00 Résultats et podium

NB : l'ordre des catégories est susceptible d'être modifié en fonction des inscriptions